

ADDENDA No. 001
SOLICITATION No. 21-183238

RETURN BID TO/ RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

[receptionsoumission-
bidsreceiving.spp@international.gc.ca](mailto:receptionsoumission-bidsreceiving.spp@international.gc.ca)

**Department of Foreign Affairs, Trade and
Development (DFATD)**
**Ministère des Affaires étrangères, Commerce et
Développement (MAECD)**

Request for a Standing Offer (RFSO)
Demande d'offres à commandes (DOC)

Offer to:

Department of Foreign Affairs, Trade and Development
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of
Canada, in accordance with the terms and conditions set out
herein, referred to herein or attached here to, the goods,
services, and construction listed herein and on any attached
sheets at the price(s) set out therefore.

Offre à:

Ministère des Affaires Étrangères, Commerce et
Développement
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la
Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou
incluses par référence dans la présente et aux
appendices ci-jointes, les biens, services et construction
énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix
indiqué(s).

Comments — Commentaires :

Issuing Office – Bureau de distribution

Foreign Affairs, Trade and Development Canada
200 Promenade du Portage,
Gatineau, Québec, K1A 0G4

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada
200 Promenade du Portage,
Gatineau, Québec, K1A 0G4

Title-Sujet: Formation linguistique à temps plein en français langue seconde	
Solicitation No. — N° de l'invitation 21-183238	Date: Mars 22, 2021
Solicitation Closes — L'invitation prend fin	Time Zone —Fuseau horaire
At /à: 2 :00 PM	EDT (Eastern Daylight Time) / HAE (heure avancée de l'Est)
On / le Avril 19, 2021	
F.O.B. — F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other — Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to — Addresser les questions à: Assane Ndiaye assane.ndiaye@international.gc.ca	
Telephone No. – No de téléphone: 613- 791-7185	
Destination of Goods and or Services/ Destination – des biens et ou services : Department of Foreign Affairs, Trade and Development (DFATD) / Ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement (MAECD)	
Vendor/Firm Name and Address — Nom du Vendeur et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur:	
Telephone No. – No de téléphone:	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) — Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Name, Title	
Signature	Date

Addenda n° 001

L'addenda no. 001 est émis pour apporter les modifications suivantes :

A. Corriger le fuseau horaire spécifié

Supprimer:

Sollicitation Closes - L'invitation prend fin: At /à: 2 :00 PM On / le : Avril 19, 2021	Time Zone — Fuseau horaire: EST (Eastern Standard Time) / HNE (heure normale de l'Est)
---	--

Insérer:

Sollicitation Closes - L'invitation prend fin: At /à: 2 :00 PM On / le : Avril 19, 2021	Time Zone — Fuseau horaire: EDT (Eastern Daylight Time) / HAE (heure avancée de l'Est)
---	--

B. Les questions suivantes ont été reçues et le MAECD répond comme suit :

Question 1:

En ce qui concerne les critères cotés R9 et R10, vous demandez une copie des certificats PFL2 A B et PFL2 C de l'EFPC. Le problème est que l'école qui délivrait ces certificats a fermé il y a un an et que nous n'avons pas été en mesure d'obtenir cette certification pour les enseignants. Par conséquent, nous pensons que ces critères devraient être supprimés de la DOC, car aucun enseignant des dernières années ne peut obtenir ces certificats. Ou demander qu'elle soit modifiée pour permettre au président ou le propriétaire certifié que les enseignants ont l'expérience de l'enseignement du PFL2 AB et du PFL2 C.

Réponse 1:

Les écoles ont accès à une grande quantité d'enseignants et le MAECD estime qu'elles peuvent toutes avoir accès à un minimum d'enseignants possédant les certificats requis. O9 et O10 resteront des critères cotés en points.

Question 2:

Cette exigence précise que le lieu de travail ne doit pas être à plus de 5 kilomètres des bureaux du MAECD, situés au 125, promenade Sussex, Ottawa, ON K1A 0G2. Cependant, nous n'offrons actuellement que des cours en ligne de type vidéoconférence (durée de la pandémie). Cette méthode de prestation est-elle également acceptable pour proposer?

Réponse 2:

La formation linguistique sera administrée virtuellement par l'offrant tant que la formation en personne ne sera pas autorisée en raison des restrictions du Covid-19. Toutefois, les offrants doivent préciser un lieu situé à 5 kilomètres maximum des bureaux du DFATD, au 125, promenade Sussex, Ottawa, ON K1A 0G2, où la formation en personne reprendra dès que le Service de santé publique provincial le permettra.

Question 3:

Au critère obligatoire O1 il est demandé que l'offrant doit posséder au moins 1 an d'expérience acquise au cours des 4 dernières années dans la prestation de formation en français comme langue seconde. Comment concilier ce critère avec le critère CTC C-1 et les suivants concernant le nombre de 15001 heures de formation pour obtenir le maximum des points? Est-ce à comprendre que nous devons attester des heures que ces professeurs auraient faites dans d'autres écoles? Il faut comprendre qu'aucun compétiteur ne voudra certifier des heures au nom d'une autre école.

Réponse 3:

Pour le critère O1, l'offrant est simplement tenue de soumettre l'année à laquelle l'école où l'agence a commencé ses activités? Ce critère concerne l'offrant et non les professeurs.

Question 4:

Quelle est votre définition de tutorat vs enseignement vs formation de groupe? Les trois termes sont utilisés dans le RFSO et il semble y avoir une ambiguïté à travers le texte selon les différentes interprétations que nous pourrions faire?

Réponse 4:

Pour les fins d'évaluation des critères technique, l'expérience de tutorat doit être une combinaison d'expérience de formation individuelle (un-à-un) et de formation de groupe sans aucune exigence de nombre d'heures minimale pour chacun des types de formation. Une expérience de formation individuelle uniquement n'est pas acceptable, une formation de groupe uniquement n'est pas acceptable.

L'enseignement est défini comme étant toute formation linguistique.

La formation de groupe est définie comme étant de la formation linguistique administrée à un groupe de deux personnes ou plus.

Question 5:

La question concerne la remarque à la page 14 à propos des critères cotés. Vous indiquez que 1 an d'expérience correspond à 2000 heures. Prenons un enseignant qui à 7 heures par jour, 5 jours par semaine pendant 52 semaines. Le total est de 1820 heures. De plus, vous indiquez dans la DOC qu'il y aura des jours fériés. Pouvez-vous expliquer votre calcul de 2000 heures? Par ailleurs, nous devons aussi offrir des conditions de travail qui correspondent aux lois de l'Ontario en matière de congés de toutes sortes. Un professeur avec autant d'expérience doit avoir 3 semaines de vacances au minimum. Seriez-vous prêt à considérer une année étant équivalente à 1200 heures?

Réponse 5:

L'évaluation de l'expérience se fera uniquement en fonction du nombre d'heures et non en fonction du nombre d'années. La phrase suivante de la DOC est supprimée :

~~Remarque : un (1) an d'expérience correspond à 2 000 heures.~~

Question 6:

Seriez-vous disposé à considérer 8 ans d'expérience à 1200 heures par année pour un total de 9600 heures?

Réponse 6:

L'évaluation de l'expérience se fera uniquement en fonction du nombre d'heures et non en fonction du nombre d'année. La phrase suivante de la DOC est supprimée :

~~Remarque : un (1) an d'expérience correspond à 2 000 heures.~~

Question 7:

Pourriez-vous accepter le Baccalauréat en politique, en journalisme ou sciences sociales, arts, théologie, psychologie, sociologie, droit sciences du langage, langue française?

Réponse 7:

Tous les programmes de Baccalauréat sont acceptables pour les critères d'évaluation O2 et O3. Toutefois, des points sont allouables uniquement pour les domaines mentionnés au critère d'évaluation C8.

Question 8:

Une offre à commandes existe déjà pour couvrir le territoire de la région d'Ottawa (SPAC TPSGC). Est-ce que les deux OAC serviront à fournir des services seulement au MAECD?

Réponse 8:

Oui. Les offres à commandes qui seront émises seront uniquement pour le MAECD.

Question 9:

À la page 33, Annexe B - Base de paiement; Pourriez-vous nous préciser si le taux horaire à proposer devrait être par groupe ou par individu participant à la formation ?

Réponse 9:

Le taux horaire ferme tout inclus proposé à l'Annexe B - Base de paiement sera l'unique taux horaire utilisé pour l'ensemble des services fournis durant la période de l'offre à commandes.
Le taux horaire tout compris doit inclure les coûts du conseiller pédagogique. Seules les heures de travail effectuées par les enseignants seront facturables.